

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 22 FEVRIER 2016

Le conseil municipal s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FORTUNÉ, Maire, et a voté les délibérations suivantes :

- **Décision modificative au Budget Primitif 2016**

Résultat des votes : Unanimité (33 voix pour)

- **Rénovation du terrain de football en gazon synthétique au stade de la Muire**

Résultat des votes : Unanimité (33 voix pour)

- **Approbation de la modification simplifiée du PLU**

Résultat des votes : Unanimité (33 voix pour)

- **Modification du règlement interne de la commande publique**

Résultat des votes : 31 voix pour, 2 abstentions

- **Grenellisation et révision du PLU – Présentation et débat sur les grandes orientations d'aménagement**

Dans le cadre de la procédure de révision et grenellisation du PLU, les grandes orientations d'aménagement ont été présentées au conseil municipal suivi d'un débat.

- **Communications – délégation du conseil municipal au Maire**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'en application de la délégation du conseil (délégation n°2015-127 du 30 novembre 2015), il a pris les décisions suivantes :

- **Communications marchés**

Article 133 du Code des Marchés Publics : Le pouvoir adjudicateur publie au cours du premier trimestre de chaque année une liste des marchés conclus l'année précédente ainsi que le nom des attributaires. Cette liste indique, de manière séparée les marchés relatifs aux travaux et aux fournitures et services. Pour chacun, les marchés sont regroupés en fonction de leur prix selon des tranches.